

**État de présence**

ÉLUS		Présence
Anatole	Lesellier	
Frédérique	Haté	
Isabelle	Coco	
Alain	Deguet	
Cédric	Fairand	
Thomas	Filoque	
Maëlan	Leclerc Kéroullé	
François	Lemarié	
Patrice	Lemoine	
Solène	Nedellec	
Thomas	Paillette	
Ghislaine	Potel	
Sabine	Vandewoestyne	
Monique	Zuba	
<b>SALARIÉS</b>		
Sylvain	Rauch	
<b>INVITÉ</b>		
Ange	Leclerc Kéroullé	

<b>ABSENTS</b>
0
<b>EXCUSÉS</b>
3
<b>PRÉSENTS</b>
13

TEMPS DE RÉUNION	
DEBUT	FIN
14h15	17h00

**Ordre du jour**

- 1- DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET DE LEURS RAPPORTEURS
- 2- ELECTION DU BUREAU
- 3- QUESTIONS DIVERSES

## **NOTES / Intervention de Isabelle COCO et Thomas PAILLETTE en préambule de la réunion**

Thomas PAILLETTE signale son embarras quant au fait que certains points évoqués lors de l'AG de ce matin n'est pas été abordés ou suffisamment discutés lors de la réunion de constitution de la liste "De nouveaux sommets pour tous" afin de pouvoir les partager et les porter en tout point devant l'assemblée:

- éléments du budget
- présence du second salarié

Isabelle COCO rejoint Thomas PAILLETTE dans ses remarques et demande à Thomas FILOQUE d'être plus exhaustif dans ses communications de documents. Ainsi elle met en avant que le projet de ligue qui a été transmis n'était qu'une version incomplète et non tranchée en CPRT

## **NOTES / Planning prévisionnel des réunions de CoDir**

Les membres du CoDir s'entendent sur le nombre de réunions de CoDir à planifier pour la fin de la saison et arrêtent un choix de dates:

- vendredi 17/03/2017
- jeudi 8/06/2017
- octobre 2017 à déterminer
- janvier 2018 à déterminer

## **1- DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET DE LEURS RAPPORTEURS**

Thomas FILOQUE fait une information sur les différentes commissions qui existaient au sein du CR Haute-Normandie ainsi que sur les commissions obligatoires au sein du CoDir.

L'objectif du CoDir est de lister les différentes commissions et les membres du CoDir qui s'y investissent en temps que rapporteurs et animateurs. Il faut que les commissions aient établies leur plan de route et que toutes les thématiques aient été validées pour le 01/07/2017.

Les personnes nommées sur les commissions ont pour objectif avant le prochain CoDir de constituer le projet de la commission et de nommer un référent issu du CoDir ainsi que la liste de leur équipe de travail.

1- COMMISSION ARBITRAGE/COMPÉTITION: Ghislaine POTEL / Anatole LESELIER

mission: développer, gérer et accompagner les juges et l'organisation des compétitions, installer les TDPB et le TRPB

2- COMMISSION HAUT NIVEAU: Anatole LESELLIER / Thomas PAILLETTE

mission: construire une équipe jeune régionale, organiser son fonctionnement

3- COMMISSION FORMATION: Cédric FAIRAND / François LEMARIE

mission: établir un projet d'offre de formations (diplômante ou pas), établir un référentiel commun

4- COMMISSION DISCIPLINAIRE

4bis- COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ELECTORALES

Thomas F. donnent des explications au regard des obligations pour une Ligue de disposer de ces 2 commissions selon les statuts. Il dit que leur constitution est nécessaire mais n'est pour le moment pas une priorité dans l'organisation du CoDir au regard des autres commissions qui doivent être mises en places pour faire avancer le travail de la Ligue.

5- COMMISSION COMMUNICATION: Solène NEDELLEC / Isabelle COCO

mission: assurer la diffusion d'informations et les apports sur le site et la page facebook de la Ligue

6- COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT RESEAU: François LEMARIE / Thomas FILOQUE

mission: la question est posée de déléguer une partie de cette mission au CT plus en relation avec les clubs et les territoires, cette commission a pour but de permettre le développement des réseaux au sein des clubs, des collectivités et de l'éducation nationale pour permettre le développement de l'activité escalade

7- COMMISSION SECURITE: Isabelle COCO / Thomas PAILLETTE

mission: faire le lien entre les acteurs de la sécurité et les recommandations, obligations; mise en place d'une veille réglementaire et sécurité, relais des informations, conseils

## 2- ELECTION DU BUREAU

Thomas FILOQUE rappelle les modalités de constitution du bureau au regard des statuts.

François LEMARIE demande à ce que tous les postes soient doublés.

Thomas FILOQUE n'en voit pas l'intérêt.

Un compromis est trouvé en validant un quatrième poste au sein du bureau de "secrétaire adjoint".

Les candidats se proposent:

- Thomas FILOQUE comme président
- Frédérique HATE comme trésorière

suite à discussion, entre Thomas PAILLETTE et François LEMARIE, ils proposent:

- François LEMARIE comme secrétaire général
- Thomas PAILLETTE comme secrétaire adjoint

Thomas FILOQUE appelle le CoDir à valider ce bureau, le CoDir réuni ce jour décide d'un commun accord de ne pas voter à bulletin secret et valide la constitution du bureau de la Ligue de Montagne et d'Escalade de Normandie tel que:

- Thomas FILOQUE, président
- Frédérique HATE, trésorière
- François LEMARIE, secrétaire général
- Thomas PAILLETTE, secrétaire adjoint

Afin de finaliser l'élection du bureau selon les statuts, Thomas FILOQUE, afin de ne pas re-convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, se propose de contacter chaque club de la région pour faire acter cette élection. Le CoDir valide cette décision.

## Questions Diverses

### 1-DEMANDE D'ORGANISATION STAGE OUVREUR DE COMPÉTITION NIVEAU 1

À la demande de plusieurs clubs, une formation Ouvreur de compétition Niveau 1 sera mise au calendrier la saison prochaine. Cette formation sera organisée au bénéfice de tout licencié intéressé et présentant les pré-requis. Cette formation, sur 5 jours sera organisée sur un site présentant tous les avantages nécessaires (SAE à cordes niveau régionale, SAE bloc, salle de réunion, possibilité d'hébergement et de restauration).

### 2- PRISE DE PAROLE DE François LEMARIE:

François LEMARIE interpelle Thomas FILOQUE et Sylvain RAUCH sur leurs capacités à gérer et diriger une Ligue. Il argumente en disant son mécontentement quant à la clarté du bilan des CPRT et du projet qui en découle. François L. dit qu'il existe des "zones d'ombres" tel que la création d'un second poste salarié, le manque de vision de fonctionnement lobbyiste... Il dit avoir "un total manque de confiance en Thomas F."

François L. interpelle Thomas F. qui ne lui oppose pas de réponse sur: "Comment avez-vous pu voter un tel cadre d'emploi pour un salarié d'un Comité Régional tel que celui de la Haute-Normandie?", "Pourquoi sur un tel statut de cadre avec un salaire si élevé qui en découle?", "quelles furent les motivations?", "comment est-il possible qu'aucune sorte de contrôle ne s'effectue sur le travail de Sylvain R.?"

Sylvain R. prend la parole et dit que son statut de cadre est justement une mise en avant de la capacité à gérer son propre calendrier de tâches et son planning de travail. Il utilise un tableur dans lequel il coche ces journées travaillées au delà de 5 heures. Il rappelle qu'il est amené à faire des journées de plus de 10 heures comme de moins de quelques heures, il précise qu'étant au forfait journée à l'année de par le statut de cadre ce ne sont pas des horaires fixes de "bureau" qui régulent son temps de travail.

François L. soutient que le travail de Sylvain R. est insuffisant et que de ce point de vu là le second poste ne se justifie pas.

François L. précise qu'il est directement attentif aux actions de la présidence, de son bureau et du salarié; qu'un projet d'action a été voté en AG et donc qu'il le mènera conjointement avec l'équipe en place, malgré tout.

En aucun cas François L. ne remet en cause le vote de l'AG sur le projet de La Ligue. Il dit prendre une image de la situation actuelle et que dans un an il faudra comparer et voire l'évolution.

François L. demande également un contrôle opérant sur les actions, les planning et les suivis de dossiers du salarié.

Signatures du bureau			
Le président, Thomas Filoque	Trésorière, Sabine Vandewoestyne	Secrétaire général, Thomas Paillette	Membre du bureau, Ghislaine Potel
			